

Réf: Dossier N° 138064

Avis de constitution

SOCIETE « CAMEL COMMODITIES » en abrégé « CAMEL.CO »

**Abidjan, Koumassi, ABIDJAN COMMUNE DE KOUMASSI ZOE BRUNO
SOWETO ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMASSI, Lot 718, Ilot 75**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
19/08/2022 reçus par Me Maitre stephane dohai , MANDATAIRE,
enregistrés au CEPICI, le 30/08/2022, il a été constitué une SA aux
SOCIETE « CAMEL COMMODITIES » en abrégé « CAMEL.CO »**

**Le Commerce General, L'import-Export, La Vente De Produits
Agroalimentaires, de Matériels Informatiques, de Téléphonie Mobile,
de Marchandises Diverses et Bâtiment Et Travaux Publics (BTP) Et,
plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles
soient, juridiques, économique, financière, civiles, commerciales,
mobilières, immobilières ou industrielle se rattachant à l'objet sus-
indiqué ou à tout autre objets similaires ou connexes, de nature à
favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la
10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

**Abidjan, Koumassi, ABIDJAN COMMUNE DE KOUMASSI ZOE BRUNO
SOWETO ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMASSI, Lot 718, Ilot 75**

M DOSSO VANAMA (ADMINISTRATEURS)

M SAWADOGO DRISSA (PCA)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00079 du 21/09/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°43165/GTCA/RC/2022 du 21/09/2022

